

**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

Le 7 mai 2018

Séance régulière du Conseil tenue le 7 mai 2018 à 19h12 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Julie Soulard, Réjean Marcheterre-Riopel, Steve Mador, Jessica Laforest-Robitaille et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

ORDRE DU JOUR - LECTURE ET ADOPTION

Rés. 2018-104

ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
L'ordre du jour proposé soit accepté tel que rédigé.

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE FINISSANT LE
31 DÉCEMBRE 2017**

Rés. 2018-105

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE FINISSANT AU
31 DÉCEMBRE 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille
ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'accepter les états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2017 déposés par la Firme BCGO SENCRL et d'autoriser la transmission au Ministère des Affaires Municipales et des Régions et de l'occupation du Territoire

PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2018 – DÉPÔT ET ADOPTION

Rés. 2018-106

PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le procès-verbal du mois de d'avril 2018 tel que rédigé.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE – DÉPÔT ET ADOPTION

Rés. 2018-107

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

COMPTES & FACTURES – DÉPÔT ET ADOPTION.

Rés. 2018-108

COMPTES & FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Tous les comptes présentés, qu'ils soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 547,141.15\$ (Chèques fournisseurs 22517 à 22800).

LÉGISLATION PROPOSÉE

1o adoption du Règlement numéro 320-1 – Règlement amendant le Règlement numéro 320 concernant la tarification de certains services municipaux

Rés. 2018-109

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 320-1 – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 320 CONCERNANT LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Règlement portant le numéro 320-1 intitulé « Règlement amendant le Règlement numéro 320 concernant la tarification de certains services municipaux »

2o Proclamation de la semaine de la Police – 13 au 19 mai 2018

Rés. 2018-110

13 AU 19 MAI 2018 – PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA POLICE

CONSIDÉRANT l'importance de l'approche de la police communautaire ;

CONSIDÉRANT l'importance de la réalisation d'activités qui touchent aux différents volets d'une police communautaire ;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des milieux de vie plus sécuritaire et d'augmenter le sentiment de sécurité de la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De proclamer la semaine du 13 au 19 mai 2018 "*LA SEMAINE DE LA POLICE*". Dont le thème est *Avec vous au quotidien*.

Cette semaine est une occasion pour les corps de police de tenir des événements pour souligner une préoccupation particulière du milieu policier et de la communauté qu'ils desservent.

Le Conseil Municipal tient à saluer l'approche communautaire préconisée par le Service de Police L'Assomption/Saint-Sulpice dans ses interventions auprès de la population et surtout par son implication, la diffusion et la mise en place de divers programmes et activités en partenariat avec les différents intervenants du milieu afin de maintenir le sentiment de sécurité des citoyens de Saint-Sulpice

3o C.J.S.A – Demande d'aide financière – Décision

Rés. 2018-111

C.J.S.A. – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉCISION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière à la *Coopérative Jeunesse de Service de la MRC de L'Assomption* selon le plan de commandite soumis, dans la catégorie *Encouragement* pour un montant de 100. \$ pour le projet coopérative 2018

4o Fondation Canadienne du Rein - Demande d'aide financière – Décision

Rés. 2018-112

FONDATION CANADIENNE DU REIN – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉCISION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'autoriser une aide financière de 100. \$ dans le cadre de l'activité "La marche du rein 2018" qui aura lieu le 20 mai 2018

5o Réseau Biblio – Assemblée Annuelle – Autorisation

Rés. 2018-113

RÉSEAU BIBLIO – ASSEMBLÉE ANNUELLE - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Qu'une autorisation est donnée pour assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio, que se tiendra le 8 juin 2018, et ce, pour Madame Jessica Laforest, Robitaille, Conseillère municipale, Monsieur Maurice Prud'homme Conseiller municipal, Madame Julie Parent, Directrice et Madame Nathalie Robidoux, Adjointe

6o Monsieur Luc Tardif - Demande de dérogation mineure et P.I.I.A – 447, rue Notre-Dame-Décision

Rés. 2018-114

MONSIEUR LUC TARDIF - DEMANDE DE DÉROGATION MINEUR ET P.I.I.A – 447, RUE NOTRE-DAME - DÉCISION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice *accepte* l'avis formulé par le Comité Consultatif d'urbanisme qui *accepte* la demande de dérogation mineure provenant de Monsieur Luc Tardif, pour un immeuble situé sur le lot 2185753 et dont le numéro civique est 447, rue Notre-Dame à Saint-Sulpice, **l'objet de la dérogation** concerne l'autorisation de permettre l'installation d'une porte de garage de 3.05 m (10 pieds) au lieu des 2.4 m tel que prescrit au tableau 9 à l'article 806 du règlement de zonage numéro 316

De plus, le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice *accepte* l'avis formulé par le Comité Consultatif d'urbanisme qui *accepte* la demande de permis faite par M. Luc Tardif concernant un immeuble situé sur le lot 2185753 et dont le numéro civique est 447, rue Notre-Dame à Saint-Sulpice, afin de permettre la construction d'un garage détaché selon les matériaux et couleurs proposés lors de la demande, le tout étant conforme aux règlements de construction et de zonage et répondant aux critères du P.I.I.A. et demande au Directeur des Services d'émettre le permis de construction

7o Monsieur Jacques Touchette – Demande de P.I.I.A – 664 et 668, rue Notre-Dame – Décision

Rés. 2018-115

MONSIEUR JACQUES TOUCHETTE – DEMANDE DE P.I.I.A. – 664 ET 668, RUE NOTRE-DAME - DÉCISION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice *accepte* les avis formulés par le Comité Consultatif d'urbanisme qui *accepte* les demandes de permis faites par M. Jacques Touchette concernant deux (2) immeubles un situé sur le lot 5790319 et dont le numéro civique est 664, rue Notre-Dame à Saint-Sulpice et l'autre situé sur le lot 5790320 et dont le numéro civique est 668, rue Notre-Dame afin de permettre la construction d'une résidence bi-familiale sur chacun des lots mentionné selon les matériaux et couleurs proposés lors de la demande, le tout étant conforme aux règlements de construction et de zonage et répondant aux critères du P.I.I.A. et demande au Directeur des Services d'émettre le permis de construction

De plus, le Conseil Municipal demande au propriétaire lors de la construction de l'immeuble au 668, rue Notre-Dame de prévoir une clôture décorative afin de séparer le terrain résidentiel de la zone commerciale à l'est ainsi qu'une haie pour minimiser les impacts sonores et visuel et préserver le bon voisinage.

8o Ville de L'Assomption – Demande de fermeture administrative de dossier à la cour municipale – autorisation

Rés. 2018-116

VILLE DE L'ASSOMPTION – DEMANDE DE FERMETURE ADMINISTRATIVE DE DOSSIER À LA COUR MUNICIPALE – AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise la Cour Municipale de la Ville de L'Assomption à procéder à la fermeture du dossier de Monsieur Claude Laroche étant donné que la cour n'est pas en mesure de retrouver le défendeur.

9o Nomination d'inspecteurs aux fins de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme – Décision

Rés. 2018-117

NOMINATION D'INSPECTEURS AUX FINS DE LA LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME - DÉCISION

CONSIDÉRANT que la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* (RLRQ, c.L-6.2) permet aux municipalités d'identifier, pour l'application des chapitres II et III de la loi, sauf à l'égard des milieux de travail et des organismes publics, des personnes ou des catégories de personnes pour remplir les fonctions d'inspecteur;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les policiers du Service de police L'Assomption/St-Sulpice à délivrer pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice, des constats d'infraction à toute personne qui contrevient aux dispositions des chapitres II et III de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, sauf à l'égard des milieux de travail et des organismes publics

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice nomme les policiers du Service de Police L'Assomption/St-Sulpice afin de remplir les fonctions d'inspecteur et d'exercer les pouvoirs prévus à la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, pour veiller à l'application des chapitres II et III de ladite loi, sauf à l'égard des milieux de travail et des organismes publics.

Que les policiers du Service de Police L'Assomption/St-Sulpice soient autorisée à émettre des constats d'infraction à toute personne qui contrevient aux dispositions des chapitres II et II de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, sauf à l'égard des milieux de travail et des organismes publics.

10o Centre des appels professionnels de l'Est inc – Offre de Services – Acceptation

Rés. 2018-118

CENTRE DES APPELS PROFESSIONNELS DE L'EST INC – OFFRE DE SERVICES – ACCEPTATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte la soumission de la compagnie CAPE pour les services d'appels en dehors des heures des bureaux, et ce, pour un montant mensuel de 95. \$ plus taxes par mois et autorise la Directrice Générale à signer le contrat de services

11o Service des Loisirs – Demande de prêt d'équipement – 18 mai 2018

Rés. 2018-119

SERVICE DES LOISIRS – DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT – 18 MAI 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise le prêt du stage au complet de la Municipalité au Service des Loisirs pour une soirée qui aura lieu le 18 mai 2018

12o Fête Nationale et St-Sulpice en Fête – Diverses autorisations

Rés. 2018-120

FÊTE NATIONALE ET ST-SULPICE EN FÊTE - DIVERSES AUTORISATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte la soumission du Groupe Image et Son pour les festivités de la Fête Nationale pour un montant de 3050.\$ plus taxes applicable, autorise la création d'un *Fond Mentorat* au montant de 1.000.\$ pour le soutien aux organismes communautaires lors des festivités de Saint-Sulpice en fête et accepte la soumission de la Brigade de L'Ambulance St-Jean pour un montant de 300.\$

13o Ingénieur forestier – Coupe sélective pour entretien sur nos sources d'eau – Autorisation

Rés. 2018-121

INGÉNIEUR FORESTIER – COUPE SÉLECTIVE POUR ENTRETIEN SUR NOS SOURCES D'EAU - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Soulard

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice autorise l'octroi d'un contrat à un ingénieur forestier afin de procéder à une coupe sélective pour l'entretien de notre terre à Lavaltrie où sont situées nos sources d'eau potable

14o CAMF – Colloque 14 et 15 juin 2018 - Autorisation

Rés. 2018-122

CAMF – COLLOQUE 14 ET 15 JUIN 2018 - AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Soulard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Réjean Marcheterre-Riopel

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal autorise M. Maurice Prud'homme et Monsieur Steve Mador à participer au colloque du CAMF qui aura lieu les 14 et 15 juin prochain et remboursera les frais inhérents à cette participation

15o Comité environnement – Jardins collectifs et communautaires – Autorisation

Rés. 2018-123

COMITÉ ENVIRONNEMENT – JARDINS COLLECTIFS ET COMMUNAUTAIRES – AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

IL EST RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice autorise l'achat d'affiche pour identifier les jardins et la ruche, d'un voyage de terre noire, de 40 ballots de paille, des semences à fleurs sauvages et le matériel nécessaires pour la ruche, le tout pour un montant d'environ 2,000. \$ plus taxes applicables.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Serge Campeau, nettoyage des rues et Amélançhier

Citoyen, Quel est le type d'amélançhiers que nous avons

Audrey Hotting, ou en est rendu le projet déposé par le Comité Environnement

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 2018-124

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Jessica Laforest-Robitaille

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :

L'assemblée soit levée. **19h55**

Je, Michel Champagne, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal*

.....
Michel Champagne
Maire

.....
Marie-Josée Masson
Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière